

## F3SCT du 14 mars 2023

### **Relocalisation provisoire de la Police Municipale au Centre administratif**

Suite aux travaux d'extension du Centre Administratif, la Police Municipale doit être relocalisée provisoirement au niveau -2.

Cette relocalisation se fera dans les anciens locaux du service social du personnel et du service informatique.

Les conditions de travail des agents seront améliorées avec des douches supplémentaires par rapport à l'existant et une salle de pause donnant sur l'extérieur, éclairée naturellement.

Les agents ont été concertés et ont pu demander des améliorations.

S'agissant d'une relocalisation **provisoire**, la CFDT estime que le projet est satisfaisant.

La vigilance sera de mise pour le déménagement dans les locaux définitifs.

La CFDT a voté pour.

### **Transformation du restaurant du groupe scolaire du Conseil des XV**

#### **DEE - Patrimoine pour l'enfance et l'éducation**

Pour l'ensemble des projets présentés aujourd'hui, la CFDT note que des réunions de travail ont eu lieu avec les agents pour qu'ils puissent faire part de leurs besoins. Une présentation du projet définitif ainsi qu'un temps d'échange se sont tenus sur les différents sites.

La transformation du restaurant au Conseil des XV fait suite au passage à l'Inox et ressemble à tous les selfs d'aujourd'hui.

Le service se saisit de ce projet pour améliorer les conditions de travail des agents. Ainsi, dans l'office des aménagements et équipements ergonomiques vont être mis en place.

Le local des agents de restauration sera réaménagé, un local à poubelle sera créé ainsi que des placards de rangement pour le périscolaire.

La CFDT note la mise en place de casiers pour les agents et souhaiterait que cela puisse se faire sur l'ensemble des écoles.

Dans le projet il est prévu un accompagnement des agents à la prise en main du nouveau lieu et à la nouvelle organisation du travail, la CFDT souhaiterait un retour de cet accompagnement.

La CFDT a voté pour.

**Mise en sécurité incendie et accessibilité de l'école élémentaire Catherine**  
**DEE - Patrimoine pour l'enfance et l'éducation**

La mise en sécurité de l'école Catherine fait suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité.

Dans le cadre de cette mise en sécurité, des travaux complémentaires auront lieu pour améliorer les conditions de travail des agents.

Un bureau pour le RTS sera créé ainsi qu'un local ménage par étage, un local de rangement et un local de stockage à l'extérieur.

La CFDT a voté pour.

**Installation d'un bâtiment modulaire à l'école élémentaire Alice Mosnier (Neuhof A) – DEE - Patrimoine pour l'enfance et l'éducation**

L'installation d'un modulaire à l'école Alice Mosnier permet de créer des surfaces supplémentaires afin d'améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail des agents.

Ainsi seront, entre autre, prévus des salles de classes supplémentaires, des sanitaires, un bureau pour les ATSEM, un nouveau cabinet médical, une salle périscolaire, un local ménage par étage....

Ce modulaire sera en place jusqu'à ce qu'une restructuration pérenne de l'école soit actée, des études sont en cours à ce sujet.

La CFDT a voté pour.

**Extension du groupe scolaire Stoskopf par installation d'un bâtiment modulaire - DEE - Patrimoine pour l'enfance et l'éducation**

L'école du Stoskopf nécessite une extension, celle-ci se fera sous forme de modulaire.

Ce nouveau bâtiment permettra, entre autres, la création de locaux périscolaires, la création d'une salle de repos dans l'ancien bâtiment et la création d'une salle polyvalente.

Les conditions de travail des agents devraient être ainsi améliorées.

La CFDT a voté pour.